

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Février 2021

Aux frontières du possible

Dans cette période troublée, les agents des Douanes effectuant des contrôles aux frontières ont bien du mérite. Ils ont intérêt à s'accrocher pour suivre l'actualité des notes administratives qui leur sont infligées coup sur coup, certaines se contredisant, d'autres se complétant ou s'annulant. Sans compter une circulaire du Premier Ministre longue comme un jour de port de masque. Dix-huit pages, excusez du peu, à côté desquelles l'exégèse de Marguerite Duras fait pâle figure. Au moment où, plein d'ardeur, vous arrivez à mi-lecture, elle est déjà périmée. Faire et défaire, c'est toujours travailler !

Il y a d'abord les principes généraux, qui semblent simples et rassurants. Quel type de contrôle, à qui s'adressent-ils. Puis on entre dans le détail. Contrôles à l'entrée ou à la sortie du territoire, dans quel sens. Contrôles pour résidents, et non résidents. Contrôles pour les pays tiers, pour ceux de l'UE. Les verts, les rouges, les écarlates (daltoniens s'abstenir) Et les pays assimilés. Le Liban à part (mais pourquoi !). Et les territoires ultramarins. Ça se corse (et la Corse, au fait) ? Instruction, attestation. Test négatif exigé, pour qui, pour quoi. Antigénique ou PCR ? Attention aux faux. Déclaration sur l'honneur (non mais, allô !) de mise en isolement, ou pas, et à quel moment. Puis vient la litanie des exceptions, à peu près impossible à retenir tant la liste est longue. Les interdictions, les restrictions, les tolérances. Les cas de force majeure. Ceux de force mineure. Ceux laissés à l'appréciation. Les étudiants de plus de onze ans, les professeurs de moins de onze ans, je m'embrouille. Symptôme, septômes. Les voyageurs aériens et maritimes, contrôlés. Les voyageurs routiers et ferroviaires, exemptés. Non, non, plus maintenant. Et les chauffeurs routiers ? Contrôlés, mais pas les irlandais. Mais si. Mais non. Et le Royaume-Uni ? On ne sait plus, on a

perdu le fil depuis longtemps pour ceux-là. Les frontaliers ? Pas de contrôle dans un rayon de 30 kms. A partir d'où ? Ne posez pas de question stupide.

Arrivent les gendarmes, ou les policiers, qui n'ont pas très bien compris non plus de quoi il retourne, vous demandent des tuyaux, ne font pas des instructions abstruses la même interprétation que vous et décident qu'ils arrêteront ceux que vous laisserez passer ou vice-versa. Ça ne va pas faire propre.

À ce stade, après avoir avalé deux boîtes de Doliprane (surtout pas d'Ibuprofène, on ne sait plus très bien pourquoi mais on l'a entendu), **vous commencez à vous interroger sérieusement sur la persistance de votre vocation d'agent des Douanes.** Vous envisagez la possibilité d'un recyclage professionnel, et passez en revue ce que, au fond, vous auriez aimé faire. Ouvrir un restau. Ah, non, pas le moment. Un magasin de vêtements dans une galerie marchande. Non plus. Démarrer une salle de sport, vous n'êtes pas mauvais en TPCI. Pas davantage. Et monter sur les planches, illuminer les théâtres, votre vrai talent, votre fantasme de jeunesse ? Il serait peut-être temps ? Surtout pas ! Bon, tant pis, je vais rester en Douane encore un peu. Passe-moi la dernière note de service, que je la potasse, non, pas celle d'hier, il y en a une autre qui est tombée depuis.

